



La sortie de la crise passe par le renforcement des droits sociaux

Bruxelles, le 13 mars 2009

La crise économique et financière s'aggrave et frappe désormais l'ensemble des populations et des secteurs économiques des différents Etats membres de l'Union européenne. Elle risque de déboucher sur une crise sociale, face à l'augmentation du chômage et aux menaces pesant sur la protection sociale. De plus, cette crise s'ajoute à une crise écologique qui demande désormais des mesures urgentes qui, heureusement, peuvent faciliter la sortie de crise.

C'est pourquoi l'AEDH (Association Européenne pour la défense des Droits de l'Homme) demande aux chefs d'Etat et de gouvernement, réunis à l'occasion de leur sommet du printemps du 19 mars prochain, de prendre des décisions courageuses aptes à rétablir la confiance, à relancer l'emploi, à renforcer la protection sociale. L'AEDH est d'avis qu'une sortie de crise ne sera possible qu'en renforçant les droits économiques et sociaux, c'est-à-dire en renforçant la solidarité et la cohésion sociale, facteurs de croissance et d'efficacité économique.

La crise actuelle n'est pas seulement un risque, elle est aussi une opportunité. Elle montre le besoin urgent d'une Europe politique et sociale forte qui puisse agir en faveur de ses populations, autant qu'en faveur de son économie et de ses banques. La sortie de crise ne passe pas seulement par une gouvernance économique et une politique industrielle, mais aussi par des actions cohérentes sur tous les fronts de façon à renforcer la cohésion sociale, la responsabilité sociale des entreprises, la dimension écologique de l'économie tout autant que la stabilité financière.

Pour l'Union européenne, l'AEDH demande un programme ambitieux axé sur le développement d'une économie porteuse de justice sociale.

Un tel programme devra nécessairement comprendre

- Des appuis aux investissements publics, notamment dans les infrastructures sociales, les secteurs innovateurs et les énergies propres ;
- Des programmes favorisant les services d'intérêt général en tant que facteur de croissance et de protection des populations ;
- Des mesures sociales, telle que l'imposition d'un salaire minimum en fonction du PIB de chaque Etat-membre, le renforcement des droits des travailleurs en tant que bouclier contre le dumping social et des mécanismes de redistribution des revenus pour freiner la croissance des inégalités ;
- Des incitations au maintien et au renforcement de la protection sociale notamment en faveur des jeunes, des chômeurs et des retraités ;
- Des programmes favorisant l'emploi et la formation, notamment pour les moins qualifiés ;
- Des programmes contre toute forme de discrimination.

Les risques de crise sociale, sous l'effet de l'aggravation du chômage et des risques de discrimination et de xénophobie montrent les besoins urgents de solidarité et de mesures pour renforcer la cohésion sociale. Celles-ci renvoient au respect de tous les droits de l'Homme et notamment des droits économiques et sociaux. La liberté et l'égalité, garanties par les Traités européens et par la Charte des droits fondamentaux sont le meilleur moyen autant pour protéger les populations que pour promouvoir l'efficacité économique.

Contact :

Francine Mestrum, secrétaire générale

AEDH, Association Européenne pour la défense des Droits de l'Homme

33, rue de la Caserne. B-1000 Bruxelles

Tél : +32(0)25112100 Fax : +32(0)25113200 Email : aedh@aedh.eu

L'Association Européenne pour la Défense des Droits de l'Homme (AEDH) regroupe des ligues et associations de défense des droits de l'Homme des pays de l'Union Européenne. Elle est membre associé de la Fédération internationale pour la défense des droits de l'Homme (FIDH). Pour en savoir plus, consultez le site www.aedh.eu